

>>> Méthodologie de mise en oeuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social

Les équipes, les familles et les personnes accompagnées peuvent être confrontées à des situations complexes, des questionnements difficiles ou des sujets sensibles qui interrogent ou divisent. Aucune solution ne semble alors bonne ou mauvaise et aucune procédure ne peut être appliquée. La réflexion éthique est une nouvelle opportunité de confronter différents points de vue, d'apporter des éclairages juridiques, sociaux, philosophiques pour soutenir les pratiques.

OBJECTIFS

- | Décrire les différentes définitions et approches de l'éthique
- | Cerner les principaux points de la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM/HAS en matière de réflexion éthique
- | Analyser les atouts et les limites des différents modèles de mise en oeuvre d'un espace de réflexion éthique dans un établissement médico-social
- | Utiliser les outils de communication des travaux de réflexion éthique

CONTENU

- | Les principes fondamentaux de la réflexion éthique
- | Les recommandations de bonnes pratiques en vigueur
- | La mise en oeuvre d'une instance de réflexion éthique
- | Les modalités pratiques de fonctionnement d'un comité éthique : exemples, atouts et limites de différents modèles envisageables
- | Quelques exemples de thématiques à traiter
- | Le travail de réflexion et d'élaboration des écrits
- | Les modalités de communication à favoriser

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Illustrations pratiques
- Retours d'expérience
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels concernés par la création, l'animation ou la participation à une instance de réflexion éthique

INFOS



Arièle LAMBERT



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Nantes



en inter

Non contribuant au CREA I : 300€
Contribuant volontaire au CREA I : 230€



en intra

Nous consulter